

Etaient présents à cette réunion :

Salariés

Sébastien Guerrier – SAMPL CGT

Léo Jeannet – SAMPL CGT

Samantha Guerry – SUD Culture

Employeurs

Laury Colombet – Collectif marionnettes AURA / Thémaa

Camille Chabanon – FEVIS / Profedim

Anna Delaval – SCC

Julie Duchènes et Nelly Vial – Regroupement des compagnies de danse en AURA

Lila Fourcade – AFO

Hugo Frison – Groupe des 20 / Le Maillon

Joséphine Gelot – Fédération des arts de la rue

Diane Loichot et Anne-Laurence Chambon – Grand Bureau

Gautier Marchado - SYNAVI

Sophie Présumey – SYNDEAC

Etat et collectivités

Jérémy Villaume – DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Cedric Pellissier – Région Auvergne-Rhône-Alpes

Coordination

Marjorie Glas – coordination COREPS

Marie-Laurence Sakaël– Auvergne-Rhône-Alpes spectacle vivant

Invitée

Antonia Vitti – Ouvrir l’Horizon AURA

Synthèse des sujets abordés : p.2

Détail des échanges : p.3

SYNTHESE DES SUJETS ABORDES

- **Point d'actualité**
 - Point sur les annulations qui continuent à être nombreuses et qui sont parfois occasionnées par le manque de public
 - Constat d'engagements de plus en plus tardifs des lieux dans la signature des contrats de cession
 - Difficulté à bénéficier d'un accès à la résidence en raison de la saturation de la programmation des lieux
 - Difficultés de recrutement de chargés de diffusion

- **Identification et présentation de modalités alternatives de diffusion**
 - Les paniers artistiques
 - FONSAT et GIP Cafés culture
 - Des exemples de mise en réseau : OARA, RENAR, Domino
 - Les catalogues de spectacles proposés par les départements

- **Point sur l'organisation du groupe**
 - 22/03 (présentiel) : produire et diffuser dans un contexte de transition écologique (invitation de Samuel Valensi du Shift Project)
La réunion sera suivie d'un temps d'échange entre les membres du groupe à propos des travaux à venir (établissement d'une liste de préconisations, format des productions du groupe)
 - 28/04 : échange afin d'établir un document listant les préconisations du groupe en matière de production et diffusion. Objectifs de ce document.
 - 14/06 : Réunion publique à destination des DAC et des élus locaux pour présenter les propositions du groupe

DETAIL DES ECHANGES

Point d'actualité

Sébastien Guerrier (CGT) informe qu'un questionnaire établi par la CGT est en cours de passation. Il porte sur les annulations de spectacle de ces derniers mois. Il rappelle que la majorité de ces annulations n'ont pas été compensées, la situation est catastrophique pour les artistes.

Julie Duchènes (regroupement des Cies de danse en AURA) insiste sur le fait qu'il existe de nouveaux types d'annulation engendrés par le manque de public dans les lieux ou le manque de travail sur les relations publiques en raison d'un manque de personnel. Elle alerte également sur les difficultés rencontrées dans le recrutement de chargés de diffusion.

Gautier Machado (SYNAVI) alerte de son côté sur le caractère de plus en plus tardif des signatures des contrats de cession. Les lieux se protègent d'éventuelles annulations mais cela fragilise les compagnies.

Joséphine Gelot (fédération des arts de la rue) rejoint Julie Duchènes concernant les difficultés de recrutement en diffusion, elle constate une véritable crise de la vocation. Elle propose par ailleurs que la relation entre artistes et lieux puisse faire l'objet d'une réunion spécifique à ce groupe. Elle rejoint enfin le constat de Gautier Machado concernant l'engagement de plus en plus tardif des lieux : ces dates ne peuvent être valorisées dans les demandes de subvention.

Camille Chabanon (PROFEDIM / FEVIS) indique que le calendrier de diffusion est actuellement très perturbé : les demandes se font à très court terme ou, inversement, les perspectives à moyen et long terme sont très fragiles, du fait du manque d'engagement des lieux.

Nelly Vial (regroupement des Cies de danse en AURA) indique que les reports successifs commencent à avoir des répercussions sur les productions. Il est difficile de trouver des temps de résidence, la priorité étant donnée à la diffusion des spectacles dans les lieux et au repos des équipes, très sollicitées. Par ailleurs, la difficulté pour les lieux à trouver un public ne les incite pas à prendre des risques. Cela pénalise les disciplines comme la danse contemporaine, réputée plus difficile.

Identification et présentation de modalités alternatives de diffusion, préconisations

Ouvrir l'Horizon AURA : les paniers artistiques

Antonia Vitti, présidente d'Ouvrir l'Horizon AURA présente le dispositif des paniers artistiques. Il s'agit d'un programme de création et de diffusion à portée sociale, économique et écologique. Des équipes de création sont constituées à partir de bourses au travail pendant lesquelles techniciens et artistes se rencontrent. Leur projet de création est porté par des compagnies marraines qui assurent les payes et font profiter de leur réseau de diffusion sur leur territoire. Le financement est assuré par OH AURA, qui est subventionnée par la DRAC (100.000 euros dans le cadre du plan de relance), la métropole de Lyon, la Ville de Lyon et la fondation de France. En 2021, 8 paniers ont été produits,

essentiellement sur Lyon et alentours. 2022 devrait être une édition beaucoup plus rurale. Pour chaque panier, sont prévues 40h de répétitions et 5 représentations dans des lieux non dédiés au spectacle vivant (EHPAD, crèche, foyer de jeunes travailleurs, centres sociaux, fermes, etc.). Un panier coûte entre 9000 et 12000 selon le nombre d'interprètes présents sur le plateau. 96% du budget part dans les salaires. L'association a 3 salariés et les paniers emploient à chaque fois entre 4 et 6 salariés. (Plus d'informations [ici](#))

Laury Colombet (collectif marionnettes AURA-Thema) témoigne du fait que ce dispositif permet la rencontre et le développement ultérieur de spectacles, dans la mesure où certaines compagnies marraines continuent l'aventure en portant le projet qu'elle ont initialement soutenu.

Anna Delaval (SCC) demande si ce dispositif a vocation à se pérenniser et souhaiterait savoir quelle distinction est faite avec une boîte de production plus classique.

Antonia Vitti (OH AURA) explique que la pérennité de ce dispositif est défendue pour assurer la séparation des métiers et en finir avec l'autoproduction. Si l'objectif est donc bien de pérenniser ces paniers, il ne faut pas selon elle que OH AURA devienne un gros paquebot. C'est tout l'intérêt de faire reposer une partie du travail sur des compagnies marraines. Quant à la distinction avec les boîtes de production plus classiques, elle est de deux ordres : d'abord le recrutement des artistes se fait notamment sur critères sociaux ; ensuite, les spectacles présentés sont gratuits pour le public et pour les lieux de diffusion (même si pour les lieux une participation financière est souhaitée à la hauteur de leur possibilités) et "surprise", c'est à dire que les lieux, les publics et les financeurs ne savent pas ce qu'ils vont voir (danse, marionnettes, musique, théâtre etc.). L'objectif est d'aller chercher un public qui n'irait pas forcément vers des disciplines artistiques *a priori*. La diffusion de ces spectacles permet des temps de convivialité au sein des structures. Enfin, tous les droits sont cédés après la dernière représentation. Les artistes et les compagnies marraines font ce qu'ils veulent de la production (diffusion, récréation, etc.).

Léo Jeannet (CGT) insiste sur tout l'intérêt territorial de la démarche qui emploie des artistes locaux, parrainés par des compagnies locales, pour jouer auprès d'un public local. Il s'agit d'un véritable maillage sur le territoire.

Le FONSAT et les GIP Cafés culture

Samantha Guerry (SUD) explique que le FONSAT, financé par la Région Centre Val de Loire et la ville d'Orléans est un dispositif encore en test. Il s'agit d'un fonds qui vient financer 1 date de répétitions et 3 représentations sur présentation des déclarations GUSO. Les organisateurs de spectacles (mairies, lieux) avancent les salaires et se font ensuite rembourser. Ce dispositif a été mis en place par le SNAM CGT, SUD Culture et le comité intermittents et précaires 45.

Sébastien Guerrier (CGT) explique qu'il s'agit d'un dérivé du GIP Cafés Culture. Tous ces dispositifs se rejoignent : il s'agit d'une aide au salaire et l'objectif est également de sortir des espaces classiques de diffusion de la culture. Le principe de départ est que la culture fabrique du « plus ». Ces dispositifs contribuent notamment à emmener à terme de nouveaux spectateurs vers les structures plus institutionnelles. Le GIP cafés culture permet la prise en charge d'une partie des salaires des artistes lors de représentations dans les cafés, hôtels et restaurants. Le dispositif est cependant limité à ces codes NAF. Il est également limité à 2.000 euros par an et par employeur lorsque la collectivité n'est

pas adhérente. Lorsque la collectivité est adhérente, les prises en charge sont moins limitées et plus importantes. Les collectivités adhérentes en AURA sont les suivantes : Ville de Villeurbanne, Métropole de Clermont-Ferrand, Métropole de Lyon. Il est essentiel que d'autres collectivités adhèrent, et particulièrement la Région, ce qui permettrait d'abonder le fonds et d'assurer une diffusion dans les territoires ruraux.

Laury Colombet (Thema) fait part du dispositif « de villes en villages » qui existe sur le territoire de la Loire et qui permet de proposer des spectacles aux petits villages.

Diane loichot (Grand Bureau) explique avoir travaillé au développement des GIP en Bourgogne Franche-Comté sur son précédent poste. Elle travaille actuellement à convaincre la Région AURA d'y adhérer. C'est une ligne forte pour la défense des musiques actuelles.

Hugo Frison (Groupe des 20) entend l'intérêt qu'il y a à développer ces espaces de diffusion alternatifs, non dédiés au spectacle vivant. Il demande comment un théâtre peut venir soutenir ces initiatives. Quel partenariat pourrait être mis en place pour structurer une proposition artistique sur le territoire, penser globalement à l'échelle d'un territoire et pas uniquement à l'échelle d'un lieu ?

Samantha Guerry (SUD) suggère que les théâtres initient des temps de rencontre pour faire connaître les dispositifs existants et permettre des rencontres entre artistes et lieux d'un même territoire.

Sébastien Guerrier (CGT) considère que ces rencontres devraient être organisées par les lieux qui ont la capacité de mobiliser les acteurs d'un territoire. Il est nécessaire de construire du lien, les modes de financement ont contribué à cloisonner les pratiques et les artistes.

Hugo Frison (groupe des 20) explique avoir mis en place les « voisinades artistiques », grâce au plan de relance, qui a permis de faire travailler des artistes locaux dans différents lieux du Diois. Il faut réfléchir à des projets artistiques de territoire, construits ensemble, à travers des modèles de coopérative culturelle par exemple. Cependant, il faut veiller à ce que les attentes de chacun soient claires, ne pas créer trop d'attentes chez les compagnies, l'objectif de ces rencontres n'étant pas de vendre mais bien de se faire connaître.

Laury Colombet (Thema) appelle à prendre le temps sur des rencontres, sans objectif quantifiable en tête. Elle se demande par ailleurs si les lieux ne pourraient pas accompagner les démarches artistiques sur le territoire en offrant un soutien administratif ou logistique (bureaux, compétences, etc.).

Hugo Frison (Groupe des 20) appelle à être attentif à ne pas faire des théâtres des boîtes de production.

Julie Duchènes (cies de danse) relaie la proposition suivante qui a été développée au sein du regroupement des compagnies de danse en AURA. Les compagnies conventionnées pourraient inviter des artistes émergents dans un lieu afin de présenter une petite forme. Cela permet de mettre un pied dans un théâtre, d'offrir un temps de visibilité. Un système de GIP étendu pourrait éventuellement assurer le financement des salaires. Elle propose également que soient créés des partenariats entre les lieux de diffusion labellisés et des lieux non dédiés au spectacle, afin d'élargir

les espaces de diffusion. Elle rappelle enfin l'existence de dispositifs mis en place par les départements, qui proposent un catalogue de spectacles et proposent de prendre en charge une partie du prix de cession (cf. Savoies en scène). Ces modèles seraient à réactiver.

Samantha Guerry (SUD) considère que l'idée d'une diffusion élargie est bonne. Certains lieux le font et certaines compagnies assurent ce parrainage, mais c'est à développer. Elle insiste sur la nécessité de favoriser dans un premier temps les rencontres entre des personnes travaillant sur un même territoire. Cela permettra de visibiliser les artistes locaux.

Lila Forcade (LFM / AFO) envisage de contacter les programmeurs des orchestres pour favoriser une diffusion de formes alternatives dans de petits lieux. Elle propose également la mise en place d'une plateforme susceptible de visibiliser les artistes et leur inscription territoriale.

Joséphine Gelot (fédération des arts de la rue) appelle à une présence accrue des départements au sein du COREPS. Elle présente ensuite d'autres initiatives qui viennent soutenir la diffusion.

OARA : implanté en Nouvelle Aquitaine, cette agence a pour rôle de favoriser la coopération entre lieux, artistes et territoires. Leur budget est de 4 millions d'euros dont 75% budget alloués à l'action.

RENAR est un réseau en arts de la rue qui se construit sur l'accompagnement des équipes et un principe de solidarité. Il fonctionne autour d'un premier cercle composé de lieux de diffusion et d'un second cercle composé de villes accueillant des spectacles. Le premier cercle forme le second cercle. Les compagnies programmées donnent un pourcentage fixe de prix de cession qui vient aider au fonctionnement du réseau.

La Déferlante : 10 mairies de stations balnéaires qui se réunissent autour d'une programmation.

Le réseau Domino : il s'agit d'un réseau enfance et jeunesse qui a mis en place un fonds de soutien aux compagnies émergentes. Ce fonds réunit 34 membres qui contribuent tous (cités comme lieux) au financement du fonds. L'objectif est de favoriser la solidarité interprofessionnelle.

Hugo Frison (Groupe des 20) explique faire partie du réseau Domino. La difficulté est qu'il s'agit uniquement d'une aide à la création et qu'il n'y a aucun engagement derrière sur de la diffusion. Ce réseau fonctionne grâce à mi-temps. Il alerte sur la nécessité de ne pas multiplier les entités et les postes dédiés.

Camille Chabanon (PROFEDIM / FEVIS) fait part de l'initiative de la FEVIS, qui a mis en place des plateaux de saison qui permettent de mettre en avant des équipes régionales.

Sébastien Guerrier (CGT) évoque l'existence du Fusible, en Auvergne, qui regroupe des programmeurs. Il dit toute l'importance qu'il y a à créer des réunions entre équipes, programmeurs et élus sur des échelles locales, de favoriser des rencontres où il n'est pas question de vente de spectacles. Concernant les réseaux, il est vrai que cela occasionne des frais administratifs, mais ils sont utiles. S'agissant des catalogues proposés par les départements, il se dit assez sceptique, considérant qu'il s'agit d'une sélection contestable, et parfois peu adaptée aux lieux d'accueil, mal équipés. Il appelle enfin à favoriser la « surprise », la prise de risque, l'idée d'aller voir un spectacle sans savoir ce qui sera présenté.

Laury Colombet (Thema) considère que, s'agissant du catalogue « de villes en villages » (Loire), il y a une bonne adéquation entre la capacité d'accueil des lieux et les propositions artistiques. Elle appelle également à favoriser la « surprise » du spectateur, à le faire venir simplement pour passer un bon moment, sans qu'il sache précisément ce qu'il vient voir. Elle propose également de promouvoir des alternatives de production et diffusion citoyennes. Elle revient enfin sur les séries, qu'il faut selon elle absolument motiver : peut-être faut-il diffuser plus (dans davantage de lieux), pour à chaque fois un peu moins de public.

Joséphine Gelot (fédération des arts de la rue) propose à nouveau l'organisation d'une réunion spécifique sur la relation entre lieux, artistes et villes. Elle informe par ailleurs de l'existence de l'initiative portée par Chalon dans la rue et intitulée « l'aube de la création », où des programmateurs sont invités à découvrir des compagnies qu'ils ne connaissent pas, sur le principe de la surprise.

Point d'organisation et de calendrier

Est ensuite abordée l'organisation des prochains échanges et les objectifs qui sont donnés au groupe.

Nelly Vial (regroupement des compagnies de danse en AURA) fait part de sa frustration en la matière. Le regroupement des compagnies de danse a en effet établi une liste de préconisations dont elle aimerait faire part. Elle suggère qu'un petit groupe travaille à mettre en partage les idées portées par les organisations présentes dans le COREPS.

Sophie Presumey (SYNDEAC) considère qu'il y a en effet urgence à poursuivre rapidement sur les préconisations.

Sébastien Guerrier (CGT) appelle à réfléchir à une manière de se mobiliser collectivement pour irriguer l'information au plus près des territoires.

Camille Chabanon (PROFEDIM / FEVIS) suggère de compiler les différentes propositions sur un drive.

Hugo Frison (Groupe des 20) propose de trouver une méthodologie efficace. A partir du drive, il faudra identifier les espaces de consensus, puis mobiliser les directions des affaires culturelles pour diffuser ces préconisations.

Gauthier Machado (SYNAVI) insiste sur l'attente qu'il y a vis-à-vis des élus et des DAC. Les collectivités doivent être créatrices de l'énergie de la politique culturelle. Elles doivent être motrices.

Laury Colombet (Thema) demande à ce que cela soit fait dans une temporalité suffisante, car établir collectivement des préconisations prend du temps.

Marjorie Glas propose le calendrier suivant :

Mise en place d'un framapad permettant de collecter les propositions de chacune des organisations en matière de production diffusion.

<https://semestriel.framapad.org/p/preconisations-gt-production-diffusion-9sh4?lang=fr>

22/03 – 10h-12h : réunion en présentiel (à Lyon ?) consacrée aux pratiques de production et diffusion dans le contexte de la transition écologique. Echange avec Samuel Valensi du Shift Project.

22/03 - 12h30-14h : temps d'échange autour du framapad > organisation du travail à venir.

28/04 – 16h – réunion en visio-conférence : présentation d'une synthèse des préconisations, identification des accords et désaccords, réflexion sur une stratégie de diffusion de ces préconisations.

14/06 – 16h – organisation d'une réunion publique en visio-conférence pour présenter les préconisations du groupe. Invitation des DAC et des élus locaux pour un échange constructif.